

# Boves "Actus"

N° 13 - AVRIL 2023

Arbre en fleur, rue Alphonse Tellier, Boves

www.ville-boves.fr



## SOMMAIRE

- 1** **Edito du maire**
- 2** **Brèves du conseil**
  - Séance du 27 février 2023 2
  - Séance du 13 avril 2023 3
- 5** **Événements passés**
  - Inauguration de la salle des fêtes 5
  - Hommage aux victimes de la guerre d'Algérie 6
  - Puces des couturières 6
- 7** **Enfance et éducation**
  - Grande chasse à l'œuf 7
  - Une course solidaire : élémentaire ! 7
- 7** **Affaires sociales et CCAS**
  - Mise en place d'une mutuelle communale 7
- 8** **Vie culturelle**
  - Manifestations passées et à venir 8
  - 12 mai : *Ma Belle-mère est givrée* de la troupe Amalgame 8
  - 13 mai : Spectacle *Mangez-moi !* 8
  - 24 mai : Concert de variété - chanson française 8
- 8** **Vie citoyenne**
  - Nouvelles fonctions à la mairie 11
- 9** **Pleine nature**
  - Une inauguration à la réserve naturelle 9
  - " Hauts-de-France Propres, ensemble nettoyons notre région" 9
  - 28 mai : (Re)découvrons nos oiseaux ! 9
- 10** **Bien vivre à Boves**
  - Boves classée au palmarès 2023 des villes et villages où il fait bon vivre 10
  - Sondages : dites-nous tout ! 10
- 11** **Agenda**
- 12** **Téléphones utiles**

## EDITO DU MAIRE



Chères Bovoises et chers Bovois,

Le vote du budget communal et du budget annexe crèche vient d'avoir lieu en conseil municipal ; naturellement, ce Boves Actus y est consacré. Vous retrouverez également, dans ce numéro, les événements qui se sont déroulés dans notre commune depuis plusieurs semaines et, en particulier, l'inauguration de la salle des fêtes.

Ainsi, avant la présentation des budgets devant le conseil municipal, la commission finances s'est réunie. Quel est le mode opératoire de la commission ? Après avoir examiné les résultats du compte administratif 2022 du budget communal et éventuellement des budgets annexes (la commune de Boves a un seul budget annexe : la crèche), la démarche logique de toute collectivité est de recenser les investissements à poursuivre, les nouveaux investissements à programmer ; nous adoptons à Boves ce mode de fonctionnement.

C'est à la suite de cette analyse attentive de tous les projets, que la question se pose au niveau des taux d'imposition locaux. Compte tenu de la liste des investissements arrêtée à ce jour et de l'estimation du coût de chacun d'entre eux, les membres présents lors de cette commission ont proposé un maintien des taux en vigueur pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). De plus, le conseil municipal a voté le taux de la « taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation » (THRS). Les résidences principales ne sont plus concernées par cette taxe.

Je vous invite donc à lire ce nouveau numéro du Boves Actus et vous souhaite une bonne lecture.

Avec mes sentiments dévoués.

Votre Maire  
Maryse Vandepitte

MAIRIE de BOVES - Rue Victor Hugo - 80440 BOVES  
Tél. : 03 22 35 37 37 - Courriel : mairie.boves@laposte.net - Site internet : www.ville-boves.fr  
Horaires : lundi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 19 h - mardi, jeudi et vendredi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 19 h  
mercredi 9 h à 11 h 30

Directrice de Publication : Maryse Vandepitte - Contact : mairie.boves@laposte.net  
Crédits photos : Mairie de Boves, "Les Images de Nico-BN" et Photo club de l'Avre Bovoise



Création, impression : ICM MEDIAS - Centre Oasis, Dury - 1 allée de la Pépinière - 8000 Amiens - 09 67 28 17 33 - pao@icmmmedia.fr



## SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2023

**Excusées :** Mmes Frédérique PETIT-BALLAGER et Nathalie COPPENS.

**Présentation de la Maison des Associations d'Amiens Métropole (MAAM)** par une administratrice de l'association.

### Communication du Maire

En solidarité avec tous les enseignants, Madame le Maire a demandé le respect d'une minute de silence en hommage à la professeur assassinée à Saint-Jean-de-Luz le 22 février 2023.

Madame le Maire a déclaré que les **marches du belvédère, sur la RD 935, ont été remises en état. Un garde-corps a été créé.**

Les travaux de **réfection du gymnase Gervais Leprêtre par Amiens Métropole se sont achevés fin janvier. Le Club de Basket a lui-même acheté la peinture et remis en état les locaux.**

L'association **La Roche Dorée a sollicité la commune pour l'enlèvement d'un arbre** tombé dans l'étang C. **La commune reconnaît l'implication de l'association dans l'entretien des étangs et prendra en charge le coût de l'opération.**

26 personnes ont participé au concours de Noël des maisons et commerces décoré. Madame le Maire remercie les organisateurs de ce concours, le jury et les participants.

**Les adolescents qui ont dégradé le skate-park ont été identifiés et devront nettoyer l'équipement sous la forme de travaux d'intérêt général.** Un arrêté condamne l'accès au skate-park pendant toute la durée du nettoyage.

### Versement de subventions par Amiens Métropole aux associations sportives bovoises

US Boves Basket-Ball : 10 000 €

Tennis Club de Boves : 2 200 €

Pétanque Boves (les Boules des OUIINS OUIINS) : 500 €

Centre équestre de Picardie : 2 000 €

Club de Canoë-kayak Jeunes de Boves : 800 €

Gymnastique volontaire de Boves : 300 €

**Réunion de la commission enfance-jeunesse du 7 février, points abordés sous la présidence de Mme Marylène BRARE :** le projet éducatif territorial, la convention territoriale globale Amiens Métropole et l'évolution en conséquence du poste de coordinateur vers celui de chargé de coopération.

**Réunion de la commission cadre de vie et développement durable, points abordés sous la présidence de M. Thibault DE BLANGIE :**

- La participation à l'opération de ramassage « Hauts-de-France Propres »
- Le projet de sortie « Observer les oiseaux » à l'occasion de la fête de la nature le 28 mai
- Présentation du Fonds d'accélération de la transition

écologique dans les territoires dit « Fonds Vert » proposé par l'État

- Le comité de suivi préfectoral sur l'activité du site SECODE et la campagne de détection de ses émissions de biogaz
- La stratégie foncière du Conseil départemental concernant le développement des espaces naturels sensibles 2021-2030
- Les résultats des mesures des niveaux d'eau aux étangs
- Les formations prévues pour la lutte contre la plante invasive Berce de Caucase
- L'avancement de la plantation des arbres au Four à Chaux.

**Poste de vice-présidente du SISA** attribué à Mme Barbara CORRENT-JACOB.

### Modification des commissions affaires sociales et cadre de vie et développement durable

Nouvelle délégation "mobilité durable" accordée à M. Arnaud LAVIALLE à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde le retrait de M. Arnaud LAVIALLE de la commission affaires sociales et acte sa candidature à la commission cadre de vie et développement durable.

**Approbation à l'unanimité du règlement de la salle des fêtes et des tarifs** applicables à la location et cautions de la salle.

### Modification du tableau des effectifs – création emploi chargé de communication – grade rédacteur

Décision à l'unanimité de créer un poste de rédacteur, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023.

### Questions diverses - VEOLIA

Madame le Maire répond, au moyen des informations dont elle dispose, aux questions soulevées par le « Collectif Contre un siècle d'enfouissement à Boves ? » :

« Nous ne savons pas si VEOLIA a déjà des perspectives favorables pour son projet pour engager les travaux de fouilles [...] »

Une réunion publique [...] aura lieu au deuxième trimestre 2023 dans la salle des fêtes en présence de techniciens de VEOLIA. [...] Le projet d'extension de la SECODE est un projet trop important ; la population sera informée en priorité de son contenu. Le conseil municipal ne pourra être sollicité qu'ultérieurement. »



## SÉANCE DU 13 AVRIL 2023

**Excusés :** Mmes Maryse VANDEPITTE, Frédérique PETIT-BALLAGER et M. Arnaud LAVIALLE. **Absent :** M. Marco DAMIANI POMAGEOT.

### Finances communales :

#### Approbation à l'unanimité du compte administratif 2022 (CA) du budget communal :

Dépenses de fonctionnement : 2 977 678.83 €

Recettes de fonctionnement : 3 552 507.46 €

Dépenses d'investissement : 1 816 839.81 €

Recettes d'investissement : 2 262 248.06 €

#### Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat du budget communal 2022 :

Résultat reporté en fonctionnement : 781 723.36 €

Résultat reporté en investissement : 1 285 066 €

#### Approbation à l'unanimité du budget primitif (BP) communal 2023 :

Equilibré en fonctionnement à 4 271 510.13 € et en investissement à 2 745 255.75 €

**Vote des taux des impôts directs locaux en 2023 :** (contre : Mmes CORRENT-JACOB ; LEPRÊTRE, GRÉBERT, Coppens, M. HOPQUIN – abstention : M. CAGNARD)

- 11 % : taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation» (THRS).
- 47,22 % : taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 30,46 % : taxe foncière sur les propriétés non bâties.

#### Approbation à l'unanimité du compte administratif 2022 (CA) du budget crèche :

Dépenses de fonctionnement : 520 844.63 €

Recettes de fonctionnement : 518 037.83 €

Dépenses d'investissement : 14 554.73 €

Recettes d'investissement : 19 520.33 €

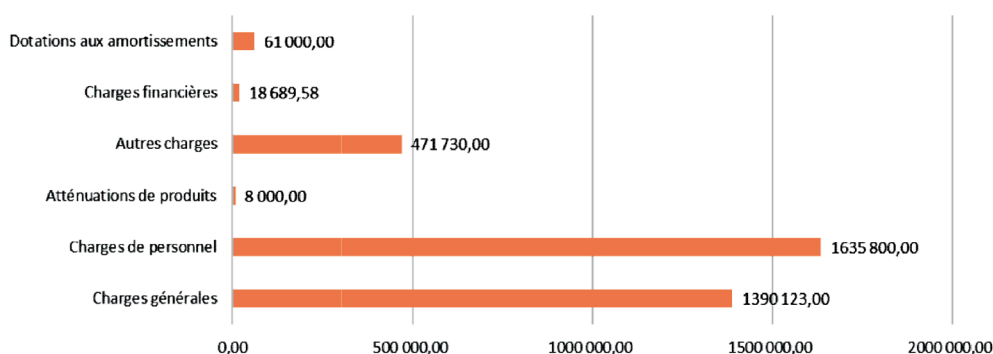
#### Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat du budget crèche 2022 :

Résultat reporté en investissement : 9 095.28 €

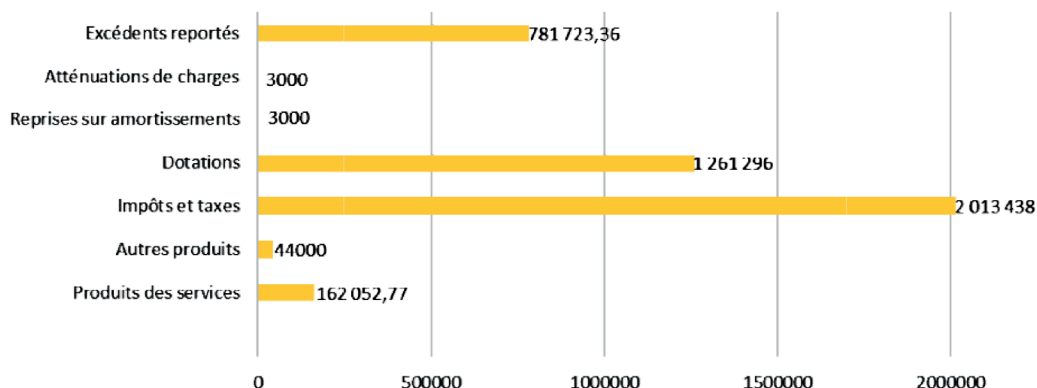
#### Approbation à l'unanimité du budget primitif (BP) crèche 2023 :

Equilibré en fonctionnement à 527 149.72 € et en investissement à 14 145 €

#### Dépenses réelles



#### Recettes réelles







| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT                           | Propositions nouvelles | Reports             |
|-----------------------------------------------------|------------------------|---------------------|
| <b>REPORT OPERATIONS 2022</b>                       |                        |                     |
| 201904 - Réfection église                           |                        | 16 500,00           |
| 202004 - Aménagement parking 47 rue Victor Hugo     |                        | 353 000,00          |
| 202005 - PUP rue des Coccinelles                    |                        | 37 324,00           |
| 202008 - Rue de Gentelles                           |                        | 404 000,00          |
| 202106 - Installation vidéosurveillance             | 15 000,00              | 52 000,00           |
| 202111 - Plantations                                |                        | 8 500,00            |
| 202201 - Installation. Borne de recharge électrique |                        | 8 000,00            |
| 202203 - Réfection parking Jean-Paul Chrétien       |                        | 250 000,00          |
| 202206 - Création d'un parcours archéologique       |                        | 38 000,00           |
| 202207 - PUP chemin des voiries                     |                        | 62 800,00           |
| 202208 - Réfection toiture SIVOM                    | 10 000,00              | 25 000,00           |
| 22 - REVISION PLU                                   | 15 000,00              |                     |
| 56 - ACQUISITION MATERIEL                           | 15 000,00              | 10 000,00           |
| 99 - SALLE DES FETES                                |                        | 561 000,00          |
| <b>OPERATIONS NOUVELLES</b>                         |                        |                     |
| 994 - AMENAGEMENT BUREAUX MAIRIE                    | 15 000,00              |                     |
| 995 - ACCESSIBILITE PMR ECOLE PRIMAIRE              | 25 000,00              |                     |
| 996 - RENOVATION MAIRIE                             | 175 000,00             |                     |
| 997 - PARCOURS PATRIMONIAL                          | 32 000,00              |                     |
| 998 - REHABILITATION LOGEMENT DE FONCTION           | 45 000,00              |                     |
| 999 - STATIONNEMENT RUE DU COMMANDANT JAN           | 11 200,00              |                     |
| 1000 - ACQUISITION IMMOBILIERE                      | 250 000,00             |                     |
| 1001 - DEMOLITION POUR BIBLIOTHEQUE                 | 155 926,18             |                     |
| <b>Montant des propositions nouvelles</b>           | <b>358 200,00</b>      |                     |
| <b>Montant des reports</b>                          |                        | <b>1 826 124,00</b> |
| <b>Total dépenses réelles d'investissement</b>      | <b>2 184 324,00</b>    |                     |

## Vote à l'unanimité des subventions aux associations (loi 1901) 2023 :

|                                        |       |
|----------------------------------------|-------|
| BOV'EMIFASOL                           | 500 € |
| Les Cigales                            | 150 € |
| Club des aînés                         | 800 € |
| Patch and Co                           | 400 € |
| Photoclub de l'Avre Bovoise            | 200 € |
| Association des Parents d'élèves (APE) | 300 € |

## Subventions exceptionnelles 2022 versées en 2023 :

|                   |       |                                  |
|-------------------|-------|----------------------------------|
| SC Boves football | 320 € | (Organisation réunion Dommartin) |
| Club des aînés    | 150 € | (Organisation AG Cagny)          |
| Bov'émifasol      | 610 € | (Concert de Noël 2022)           |

## Vie communale :

### Vote à l'unanimité du budget participatif aux initiatives citoyennes 2023

Subvention : 500 € à l'Association des Parents d'Élèves des écoles. Projet « Atelier d'aide à la parentalité ».

### Vote à l'unanimité : étude de faisabilité de réseau de chaleur

Transfert de la compétence Réseau de Chaleur à la FDE80.

### Vote à l'unanimité pour la pose de points lumineux par la FDE 80 sur la commune

rue de Montdidier, 38 rue Alphonse Tellier, rue de la Vicomté.

### Vote à l'unanimité de la convention de partenariat avec la mutuelle JUST

Après l'analyse des candidatures et des offres, la Mutuelle Just a été retenue afin de proposer une complémentaire santé communale qui conforte l'accès aux soins et le parcours de santé des habitants.

Retrouvez les délibérations, les procès-verbaux du conseil municipal et les décisions du Maire sur le site de la ville [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr)

## EXPRESSION DE LA MINORITÉ

### EXTENSION DE LA SECODE : SILENCE ASSOUDISSANT

Octobre 2022, VEOLIA invitait les élus de Boves sur son centre SECODE, pour présenter le projet d'extension de traitement des déchets Valopôle (200 camions/j). Le projet a été autorisé en 2019 dans le bois attenant à la décharge, mais le coût des compensations écologiques est élevé. VEOLIA a sollicité les élus municipaux pour autoriser l'urbanisation d'une parcelle agricole à proximité, plus favorable pour recevoir le projet mais plus proche des habitations. Depuis, c'est silence radio. Pourtant le projet ne semble pas à l'arrêt. Le

diagnostic archéologique a été mené dans la parcelle. Des échos de réunions en Préfecture nous parviennent. La réponse de Mme le Maire à nos questions est que l'on ne sait pas, que la mairie sollicite en vain VEOLIA pour venir présenter son projet aux habitants. C'est inquiétant : 1) l'équipe municipale ne semble pas en mesure de répondre aux inquiétudes des habitants face de tels impacts pour des décennies ; 2) on peut craindre que la décision soit prise in fine par l'autorité administrative, sans avis des habitants et des élus, faute de réactions de la mairie. Les Bovois veulent être informés et protégés.



## 31 mars 2023 : Inauguration de la salle des fêtes

Le 31 mars 2023, la nouvelle salle des fêtes a officiellement ouvert ses portes. Retour sur une journée pleine de festivités.

**« Une réussite totale.  
Un nouveau lieu de vie »**  
*extrait du livre d'or*

**Le matin d'abord**, vers 10 heures, les enfants de maternelle et d'école élémentaire sont venus, accompagnés de leurs enseignants, **parer la salle des fêtes de leurs plus beaux dessins**. L'objectif ? Dresser une « **Grande Lessive** », cet événement qui consiste à étendre sur des fils à linge des productions artistiques. De quoi offrir aux enfants une exposition digne de leurs œuvres de peintres en herbe.

On prépare la salle pour son grand baptême. Car les enfants sont au courant : **l'après-midi**, on leur réserve un beau spectacle... Si bien que de 14 heures à 16 heures, les élèves des écoles arrivent progressivement, sous l'œil attentif des enseignants et des policiers municipaux qui assuraient la sécurité, de l'autre côté de la rue Victor Hugo pour assister à la **représentation de Monsieur O**, artiste de cirque, spécialiste des cerceaux

et de l'humour. Les enfants ont adoré, et le personnel éducatif aussi !

Enfin, **à 18 h 30**, c'est l'ouverture officielle au public. Bovoises et Bovois sont venus partager l'événement en nombre. Étaient également présents M. LAURENT, architecte, M. CAHON, assistant à maîtrise d'ouvrage, M. CARPENTIER (OPC), M. GEST, président d'Amiens Métropole, M. DUFLOT, conseiller départemental, plusieurs maires de la communauté d'agglomération ainsi que leurs adjoints. La grande superficie de la salle a prouvé ce soir-là toute sa pertinence.

**« Beaucoup ont participé à ce rassemblement convivial »**  
*extrait du livre d'or*

Mais que serait une salle des fêtes sans musique ? **Ce soir-là et jusqu'à presque 23 heures, les convives ont applaudi l'orchestre Amadeus, la chorale Rock'N'Chœur et le concert-fanfare Super 5 Orkestar...** qui ont même fait danser certains d'entre nous !

Car tel est l'objectif de la salle des fêtes : accueillir Bovoises, Bovois et tous ceux qui désirent partager un agréable moment, en toute convivialité. À suivre !







## PETIT HISTORIQUE DE LA SALLE DES FÊTES

**Avant la Première Guerre Mondiale, point de salle des fêtes. En 1860**, on était déjà bien occupé à aménager la « maison commune » (mairie, école, logements de l'instituteur), puis à construire la 1<sup>ère</sup> école de filles ! Ce n'est qu'en **mars 1914** que l'idée d'un « immeuble à usage de salle des fêtes » est présentée par le maire de l'époque, Gaston Lecomte.

**Mais la guerre éclate. Il faut attendre 1921** pour continuer la construction de la salle qui avait été, selon les textes : « endommagée par faits de guerre ».

**En 1924**, on coupe le bâtiment en deux pour y accueillir des bals, du cinéma, du théâtre, et louer une partie à des associations.

N'oublions pas que la salle des fêtes a aussi accueilli des salles de classes. Monsieur Yves Barbier, un habitant de Boves, a d'ailleurs témoigné y avoir été élève en **1942**.

**Mais en 1952**, un arrêté préfectoral impose la fermeture de l'édifice, pour « absence totale de conformité ». Le maire ne parvient à trouver un architecte qui accepte de reconstruire la salle qu'un an plus tard, **en 1953**.

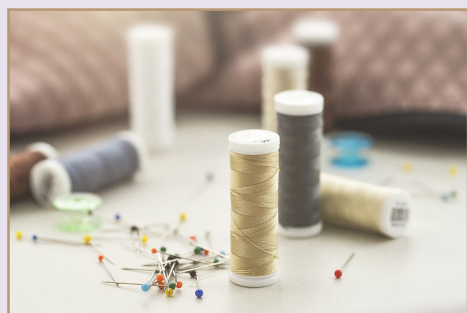
**En 1985**, on rénove encore. **En 2023**, une nouvelle salle des fêtes est achevée. Et si nous allions y jeter un œil ?



## AUTRES ÉVÉNEMENTS

### Hommage aux victimes de la guerre d'Algérie

Ce **dimanche 19 mars**, Boves a rendu hommages aux victimes de la guerre d'Algérie. Parmi les personnes rassemblées, un ancien combattant était présent, tandis que le discours national évoquait : « *le témoignage d'une guerre trop cruelle* » et le besoin d'une : « *reconnaissance collective d'un conflit douloureux pour beaucoup* ». Nous ne les oublions pas.



### Puces des couturières

Les **samedi 15 et dimanche 16 avril**, Patch and Co a organisé sa première édition des « Puces des couturières ». L'événement s'est

tenu dans la salle des fêtes et a réuni toutes et tous les férus de couture.



## GRANDE CHASSE À L'ŒUF

Ce samedi 8 avril, les enfants de Boves se sont élancés dans les jardins ouvriers et familiaux à la recherche d'un grand trésor : les œufs du Lapin de Pâques !

Afin d'être partagés entre tous, ces œufs colorés se sont

transformés en jolies fritures chocolatées distribuées équitablement et allègrement. Rien ne vaut le vrai Lapin de Pâques (ou sa mascotte, c'est égal) pour défendre le droit au chocolat !



## UNE COURSE SOLIDAIRE : ÉLÉMENTAIRE !

À vos marques... Prêts ? ... **Le 5 mai prochain, l'école élémentaire de Boves** organise une course solidaire au profit de l'association « À Pas de Lou » dont l'objectif est d'accompagner les enfants atteints d'une maladie rare, liée au gène S.A.T B2. Ensemble, soyons solidaires.

# AFFAIRES SOCIALES ET CCAS



## MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNALE « JUST »



Aujourd'hui, à Boves comme ailleurs en France, l'accès à une complémentaire santé est de plus en plus cher, si bien que beaucoup y renoncent, ou bien sacrifient une partie de leur pouvoir d'achat afin de pouvoir y souscrire.

Le conseil municipal a donc décidé la mise en place d'un dispositif solidaire afin d'offrir aux Bovoises et aux Bovois une mutuelle communale qui allie cotisations adaptées et qualité de prestations.

Le choix s'est porté sur la **Mutuelle Just**, choix de proximité et de sécurité puisque celle-ci est présente à Valenciennes depuis près d'un siècle et travaille avec les élus pour proposer des formules conformes aux besoins des habitants.

L'offre négociée inclut une série d'avantages non négligeables. En effet, les tarifs proposés sont en

moyenne **20 % plus avantageux** que ceux d'un contrat classique. Par ailleurs, chaque adhérent peut bénéficier de l'accès à la téléconsultation médicale, d'une plateforme d'intermédiation accompagnant les tracas du quotidien, et du remboursement de sa licence sportive ou de sa cotisation associative à hauteur de 40 € (valable pour tous les ayants-droits).

**Pour en savoir plus sur ce dispositif solidaire, plusieurs rendez-vous :**

- **Réunion publique prévue le 23 mai à 18 h** dans la salle des fêtes
- Permanences programmées les 30 mai, 6 et 13 juin, 11 juillet
- Conseillère dédiée : 0 809 546 000 (appel gratuit)
- Site internet de la Mutuelle Just : [www.just.fr](http://www.just.fr)





## VIE CULTURELLE

### MANIFESTATIONS PASSÉES

#### Gala de l'Harmonie Municipale

Dirigé par Matthieu BECUE, le gala a eu lieu le 8 avril. L'Harmonie de Boves est ainsi la première à s'approprier la salle des fêtes après l'inauguration.



#### Mon village a de l'humour !

Dimanche 23 avril, le premier festival itinérant de France a conquis Boves et son public. Entre humour noir, hypnose et imitations, les humoristes ont fait rire aux éclats leurs spectateurs pendant plus de 4 heures. Un après-midi comique dont tout le monde semble vouloir renouveler l'expérience.



### A VENIR

#### 12 mai : *Ma Belle-mère est givrée* de la troupe Amalgame

Comment gâcher des vacances à la montagne ? Demandez à *Ma Belle-mère est givrée* de Marie-Laroche Fermis. Jouée par la troupe Amalgame **le 12 mai à 20 h 30 dans la salle des fêtes**, cette pièce comique vous emmènera parmi les flocons, les chalets, les pistes de skis... Et les péripéties d'une belle-mère arrivant à l'improviste chez un couple en vacances. Situations désopilantes garanties.



#### 13 mai : Spectacle *Mangez-moi !*

À 16 h dans la **salle des fêtes**, le Collectif Détournement vous propose un spectacle autour de ce que nous mangeons : depuis les débuts de l'humanité jusqu'à aujourd'hui, dans le monde et surtout, ici, localement. Quelles sont nos habitudes ? Quels sont nos goûts, aussi ? Un spectacle à vous en raviver les papilles – littéralement.

#### 24 mai : Concert de variété - chanson française

**Rendez-vous à 20 h 30 dans la salle des fêtes** avec le groupe musical « Les Georges & Cie » et retrouvez le goût de Brassens, Moustaki... et bien d'autres.



## VIE CITOYENNE

### NOUVELLES FONCTIONS À LA MAIRIE !



Début février, Mme le Maire a accueilli Mme Christèle FRAZIER au poste de Directrice générale des services.



Un poste de chargée de communication a également été créé et attribué à Mme Laura DARDANT le 1<sup>er</sup> mars 2023.





## Une inauguration à la réserve naturelle

**Le 4 mars** ont été inaugurés le point d'observation et le nouveau sentier de la réserve de l'étang Saint-Ladre. Étaient présents le Préfet de la Somme, le Président du Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France et la Vice-Présidente d'Amiens Métropole. Pour assurer le développement de nos espèces rares, le Conservatoire a décidé d'y interdire le passage des chiens, qu'ils soient ou non tenus en laisse. Des pictogrammes ont été disposés aux entrées de la zone pour en avertir les visiteurs.



## « Hauts-de-France Propres, ensemble nettoions notre région ! »



**Du 17 au 19 mars 2023**, une nouvelle collecte de déchets a été organisée sur la commune par la Fédération Régionale des Chasseurs, l'Association Régionale de Pêche et le Conseil Régional. Nous avons pu compter sur des membres de l'association la Roche Dorée, du club de canoë kayak, des salariés d'Amazon et sur des habitants, tous volontaires pour nettoyer nos espaces naturels durant le vendredi et le week-end. Félicitations, un grand merci et... gardons en tête que le mieux, c'est d'abord de ne pas jeter.

## 28 mai : (Re)découvrons nos oiseaux !

La commune organise une sortie pédagogique à destination de tous pour comprendre et observer les oiseaux de nos marais. La visite sera animée par l'association Picardie Nature. Rendez-vous **le dimanche 28 mai à 9 h** sur le parking de la Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre.

**Inscription gratuite et obligatoire au 06 86 81 13 65. Nombre de places limité.**



## BOVES CLASSÉE AU PALMARÈS 2023 DES VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

Boves est désormais une commune classée au palmarès 2023 des « Villes et villages où il fait bon vivre », selon l'association du même nom. Elle est même 8e sur 772

communes en lice dans le département ! Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'association : **[www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com](http://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com)**



## SONDAGES : DITES-NOUS TOUT !

Vous trouverez ici plusieurs initiatives citoyennes ou communales. Afin que votre volonté soit entendue sur ces idées, un coupon réponse a été glissé dans le Boves « Actus ». Il sera à retourner en mairie aux heures d'ouverture.

### Vendredi 2 juin : Première édition d'une fête des voisins à 19 h au stade

Seriez-vous intéressés pour apporter et partager nos petits plats tous ensemble à l'occasion de la fête des voisins ? La date retenue est le 2 juin, à 19 h, au stade.

Indiquez votre réponse sur le coupon joint au Boves « Actus » et retournez-le en mairie **avant le 16 mai 2023**.

### Création d'un Repair Café

L'initiative vient de M. Pascal PAILLARD. L'objectif ? Se donner rendez-vous pour enseigner ou apprendre à réparer ses biens défectueux ou cassés.

Dans l'éventualité de ce projet, un coupon réponse est à votre disposition dans le Boves « Actus » afin de savoir si des volontaires seraient intéressés pour tenir ces ateliers.

#### En quoi consiste un Repair Café ?

- Réparer ensemble dans une ambiance amicale
- Réintroduire le réflexe de la réparation des objets
- Transmettre le savoir-faire en matière de réparation
- Réduire la consommation de matières premières et d'énergie nécessaires à la fabrication de nouveaux objets
- Lutter contre le réchauffement climatique et la pollution

Plusieurs pôles de réparation seront disponibles à chaque session : électroménager et outillage, informatique, couture.

Que vous ayez des doigts en or ou bien deux pieds à la places des mains, vous avez votre place ! Vous pourrez notamment être bénévole d'accueil et/ou bénévole réparateur(trice) au sein des Repair Cafés. Les personnes

intéressées seront formées tout au long de l'année par les membres de l'association « En Savoir Plus » qui accompagnent cette démarche.

Si la question de la quantité des déchets produits chaque jour vous frappe, si la démarche de réparer plutôt que de jeter résonne en vous, alors n'hésitez pas à échanger autour de vous sur le sujet.

M. Pascal PAILLARD sera également heureux de répondre à vos questions par courrier électronique à l'adresse : [pascal.paillard@ensavoirplus.asso.fr](mailto:pascal.paillard@ensavoirplus.asso.fr)

Le Repair Café est une initiative conviviale, enrichissante et valorisante.

Indiquez votre réponse sur le coupon joint au Boves « Actus » et rendez-le en mairie **avant le 16 mai 2023**.



### Samedi 23 septembre : sortie au zoo de Pairi Daiza (Belgique)



Source : site internet de Pairi Daiza, [www.pairidaiza.eu](http://www.pairidaiza.eu), 20 avril 2023

Réservé aux Bovoises et aux Bovois, cet événement vous est proposé par la ville. Un justificatif de domicile vous sera demandé pour vous inscrire.

Élu « Meilleur Zoo d'Europe » à plusieurs reprises, Pairi Daiza promet un voyage sur les cinq continents. A découvrir : plus de 7 000 animaux, des bâtiments authentiques et de nombreuses plantations pour s'immerger au maximum dans l'univers naturel des espèces.

**Départ : 7 h 30**

**Retour : 20 h**

#### Tarifs (transport compris) :

- 25 € adulte
- 23 € adulte de plus de 60 ans
- 19 € enfant de moins de 11 ans

Indiquez votre réponse sur le coupon joint au Boves "Actus" et déposez-le en mairie **avant le 15 juin 2023**.





## AGENDA

Pour le planning des manifestations culturelles, référez-vous à la rubrique « Vie Culturelle » !

- **Dimanche 7 mai** : Bourse aux plantes **de 9 h à 12 h**, rue Roland Dorgelès.  
Envie de nouveauté dans votre jardin ? Venez échanger vos plants, graines, fleurs, bulbes, boutures...  
La bourse aux plantes est ouverte aux particuliers et aux associations.  
Emplacement gratuit et entrée libre.  
Pour tout renseignement ou demande d'inscription, contactez Monsieur Patrick DUPUIS :  
Par téléphone au 06 23 33 45 35  
Par courriel à l'adresse : patrick-dupuis@hotmail.fr
- **Lundi 8 mai** : Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale **à 12 h**, au monument aux morts, devant la mairie.  
Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous invitent à commémorer le 8 mai 1945 au monument aux morts, devant la mairie.
- **Vendredi 12 mai** : Théâtre *Ma Belle-mère est givrée* de la compagnie Amalgame, **à 20 h 30** dans la salle des fêtes.  
Pour plus d'informations, rendez-vous à la page « **Vie Culturelle** » de ce Boves « Actus ».
- **Samedi 13 mai** : Spectacle-conférence *Mangez-moi* de la compagnie Détournement, **à 16 h** dans la salle des fêtes.  
Pour plus d'informations, rendez-vous à la page « **Vie Culturelle** » de ce Boves « Actus ».
- **Mercredi 24 mai** : Concert de Variété – Chanson Française par le groupe musical « Les Georges et Cie », **à 20 h 30** dans la salle des fêtes.  
Pour plus d'informations, rendez-vous à la page « **Vie Culturelle** » de ce Boves « Actus ».
- **Dimanche 28 mai** : À l'occasion de la fête de la nature, Boves et Picardie Nature organisent une sortie pédagogique sur le thème de l'observation des oiseaux. **Rendez-vous à 9 h** à la réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre.  
Tout public. Activité gratuite.  
Inscription obligatoire au 06 86 81 13 65
- **Samedi 3 juin** : Concours de pétanque et repas aux jardins ouvriers **à partir de 9 h**.  
Manifestation organisée par l'association des jardins ouvriers de Boves .
- **Samedi 3 juin** : Conférence « Vivre avec le soleil » dans la salle des fêtes **à 16 heures**. Apprenez comment vous protéger du soleil, ses effets et les points de vigilances dans un monde où la chaleur est de plus en plus présente. Proposée par l'association Passerelle et Monsieur Pierre CESARINI, directeur délégué de l'association Sécurité solaire et collaborateur de l'OMS pour l'éducation solaire. Pour plus d'information, rendez-vous à la page « **Vie Culturelle** » de ce Boves « Actus ».
- **Mercredi 14 juin** : Repas des aînés **à 12 h** dans la salle des fêtes. Une animation est prévue pour partager un moment convivial dans la danse et la bonne humeur.



Retrouvez chaque dimanche, de 9h à 12h30 votre marché de plein air, parking du Palais des Enfants, rue Eugène Desprès. Plus d'informations sur l'application CityAll Boves et Facebook Ville de Boves.



## ENCOMBRANTS

**Rappel** : les prochains encombrants seront débarrassés le 2<sup>ème</sup> jeudi de juillet.

Pour tout renseignement, toute information, toute inscription, rendez-vous sur le site de la ville : [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr), l'application CityAll Boves et Facebook "Ville de Boves"



# TÉLÉPHONES UTILES

## URGENCES

|                   |                |
|-------------------|----------------|
| Police            | 17             |
| SAMU              | 15             |
| Pompiers          | 18             |
| Toutes urgences   | 112            |
| Centre antipoison | 08 00 59 59 59 |
| Police municipale | 06 86 37 10 83 |

## ADMINISTRATIONS

|                                                            |                |
|------------------------------------------------------------|----------------|
| Mairie                                                     | 03 22 35 37 37 |
| Mairie (Urgence)                                           | 06 35 22 68 93 |
| le soir à partir de 18h et le week-end 24h/24              |                |
| La Maison de l'Enfance                                     | 07 87 49 23 94 |
| Ecole maternelle                                           | 03 22 09 32 87 |
| Ecole élémentaire                                          | 03 22 35 37 35 |
| Le Palais des Enfants (ACM accueil collectifs des mineurs) | 06 37 77 25 44 |
|                                                            | 09 64 35 25 63 |
| La crèche Aux Petits Pieds du Marais                       | 09 61 32 74 79 |
| France Services                                            | 03 22 82 62 78 |
| 6 rue de l'Île Mystérieuse (locaux MSA)                    |                |

## MEDICAL / PARA-MEDICAL

### MÉDECINS

|                                                   |                |
|---------------------------------------------------|----------------|
| Dr BOURAYA et Dr GIBOULET SCM                     | 03 22 09 62 16 |
| 6 ruelle Ambroise Minot                           |                |
| Dr SAILLY-GENTIT Dominique                        | 03 22 09 30 28 |
| 6 ruelle Ambroise Minot                           |                |
| Dr DE BROCA MONTIGNY Agathe et Dr DUPONT Charline | 03 22 09 30 45 |
| Pôle santé - 11 rue des Déportés Résistants       |                |
| Dr SENLIS Anne-Sophie                             | 03 22 35 11 22 |
| 51 rue Victor Hugo                                |                |
| SOS MÉDECIN                                       |                |
| (prise de RDV sur cabinet Amiens)                 | 03 22 52 00 00 |
| Urgences médicales                                | 15             |

### CHIRURGIENS DENTISTES

|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| Dr BOUCHE Stéphane       | 03 22 09 39 69 |
| 23 Bis rue Victor Hugo   |                |
| Dr AUNOBLE Mathieu       | 03 22 09 32 25 |
| 2 rue de la Galetière    |                |
| Cabinet dentaire         |                |
| Dr DESMAREST Julien      | 03 22 91 70 00 |
| 17 rue du Commandant Jan |                |

### INFIRMIERS

|                                                |                |
|------------------------------------------------|----------------|
| DROUART Gaël, HOVETTE Ingrid et MAURICE Ingrid | 06 66 50 68 50 |
| 11 rue des Déportés                            |                |
| CHARVIN Anaïs et ROISIN Maria                  | 06 75 71 20 36 |
| Espace Santé, 6 bis route de Fouencamps        |                |

### SAGE FEMME

|                                         |                |
|-----------------------------------------|----------------|
| SOUCHE Aurélie                          | 06 20 84 84 15 |
| Espace Santé, 6 bis route de Fouencamps |                |

### KINÉSITHÉRAPEUTES ET OSTÉOPATHE

|                                                                                                               |                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Cabinet kinésithérapeutes : BAYART Thomas, GADIFFERT Aline, JOURNAL Alexandra, LEFEBVRE Loïc et HASSANI Hakim | 03 22 09 31 01 |
| 6 bis route de Fouencamps                                                                                     |                |
| Cabinet d'ostéopathe : FIORANI Mélanie                                                                        | 06 86 61 54 08 |
| 91 rue Victor Hugo                                                                                            |                |

### PSYCHOLOGUE

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| DÉPOSÉ Marine             | 06 23 83 26 29 |
| 6 bis route de Fouencamps |                |

## PÉDICURE-PODOLOGUE

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| POUILLAUDE Océane  | 07 67 90 58 82 |
| 10 rue Victor Hugo |                |

## ORTHOPHONISTES

|                                           |                |
|-------------------------------------------|----------------|
| AKAAROUR Ikrame                           | 03 22 33 02 82 |
| 13 boulevard des Soupirs                  |                |
| ROGEMAN CHEVALIER Clotilde et LEROY Chloë | 03 22 33 02 82 |
| 13 boulevard des Soupirs                  |                |

## ANGIOLOGUE

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Dr BOUCQUEZ Fabienne   | 03 22 92 04 78 |
| 5 rue des Indes Noires |                |

## MÉDECINE DOUCE

|                                                                        |                |
|------------------------------------------------------------------------|----------------|
| DARRAS Isabelle (Sophrologue, réflexologue, énergéticienne)            | 06 25 53 05 33 |
| 6 ruelle Ambroise Minot                                                |                |
| BOYELDIEU Virginie (Sophrologue et praticienne énergétique)            | 06 24 97 41 84 |
| 13 boulevard des Soupirs                                               |                |
| JEHANNO Yannick (Hypnothérapeute et thérapeute de couples et familles) | 06 01 89 37 54 |
| 13 boulevard des Soupirs                                               |                |

## AIDE À LA PERSONNE

|                            |                |
|----------------------------|----------------|
| Soins Service              | 03 22 70 79 79 |
| 4 rue de l'Île Mystérieuse |                |
| Aide à la personne AGAF 80 | 03 22 45 46 50 |
| 112 bis Rue Victor Hugo    |                |
| SISA                       | 03 22 09 58 11 |
| 120 rue Victor Hugo        |                |

## VÉTÉRINAIRE

|                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| Dr CARTON Amandine          | 03 22 09 33 00 |
| 8 place de l'Amiral Courbet |                |

## AMBULANCES

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| Boves Ambulance                | 03 22 09 22 62 |
| 89 rue des Déportés Résistants |                |
| Ambulances Duverger            | 03 22 44 37 65 |
| 7 bd Michel Strogoff           |                |

## PHARMACIES

|                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| Pharmacie DE L'EGLISE         | 03 22 09 37 09 |
| 135 rue Victor Hugo           |                |
| Pharmacie TANQUEREL-DENIS     | 03 22 09 20 58 |
| 9 rue des Déportés Résistants |                |
| Pharmacie de garde            | 32 37          |

## DIÉTÉTICIENNE

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| PEZZANO Marie             | 07 85 57 39 69 |
| 6 bis route de Fouencamps |                |

## SERVICES

|                                                                             |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Assistante sociale libérale                                                 |                |
| VARIN Isabelle                                                              | 07 87 54 27 31 |
| en mairie le 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois                                 |                |
| Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (Services sociaux) | 03 60 03 48 50 |
| Enfance maltraitée                                                          | 119            |
| Violences faites aux femmes                                                 | 39 19          |

## DIVERS

|                                                                      |                            |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Taxi/VSL                                                             | 06 74 58 02 12             |
| Bureau de poste                                                      | 36 31 (numéro non surtaxé) |
| 2 bis rue Joseph Mancel                                              |                            |
| Horaires : du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00. Fermé le samedi.   |                            |
| Horaires des levées : 15h30 du lundi au vendredi et 12h30 le samedi. |                            |